

au temple, « avec les scribes de la Loi, avec les sept félibres de la Loi ». Car que pouvaient être ces sept félibres, sinon de grands sages ?

Il n'est pas du tout au hasard, par conséquence, que la Sainte Estelle (Santo Estello) est la patronne des Félibres (fêtée le 21 mai, le jour de leur première réunion en 1854) : c'est l'étoile qui a conduit les bergers auprès de l'enfant Jésus. Encore une fois l'évocation biblique se retrouve dans coordonnées félibréennes.

1.2. Pratiques des Félibres

La critique parisienne a moult apprécié le poème *Mirèio – Mireille* - de Frédéric Mistral – la figure proéminente de ce groupe de jeunes enthousiastes qui aime revigorer la renaissance d'oc dans sa totalité : la littérature, la civilisation et, surtout, la langue. Au début le cercle informel et convivial d'amis, les Félibres se voient, une fois l'attention parisienne attirée par Mistral, dans la situation de s'organiser d'une manière plus structurée. Dans la pratique, le Félibrige organisait des rencontres entre les félibres, une fête annuelle de la Sainte Estelle, le 21 mai, qui se tenait chaque année dans une ville méridionale différente, et connaît de grandes festivités illustrant les différentes expressions de la culture des pays de langue d'oc et latine (théâtre, musique, chanson, littérature) dont deux points étaient forts : un concours littéraire, et un banquet, au cours duquel le président (« capoulier ») du Félibrige prononçait une sorte de discours sur l'état de l'Union fixant aux « Soci » (les adhérents) les grands objectifs à atteindre. Tous les sept ans, le Félibrige organise des joutes littéraires connues sous le nom de Grands Jeux Floraux (« Jo flourau setenari »). Le grand lauréat est nommé Maître en Gai-Savoir (« Mèstre en Gai-Sabé »).

Dès 1862, le groupe se dote de statut associant des « félibres » cooptés, répartis en sections correspondant à la littérature premièrement, mais aussi aux arts et aux sciences. Ce premier statut de 1862 établissait un nombre restreint de membres répartis en sept sections. L'article no.5⁸ du Statut de 1876 (annoté par rapport au premier) fait la précision que le Félibrige compte des félibres mainteneurs, en nombre illimité, et des félibres majoraux, au nombre de cinquante qui composent le consistoire, à savoir le gardien de la philosophie de l'association. Les félibres majoraux ou les capouliés (« felibre majourau ») sont élus à vie et sont détenteurs d'une cigale d'or⁹, qui se transmet à leur mort comme un fauteuil d'académie. Le premier a été Paul Giéra, suivi de Frédéric Mistral et après de Joseph Roumanille.

1.3. Le credo des iconoclastes félibréens

Dans une lettre de Frédéric Mistral à Joseph Roumanille en juin 1851, le poète avoue à son confrère qu'il travaille à une anthologie de « [...] la langue provençale dont je recueille les chansons, prières, légendes, cantiques, rondes, proverbes. [...] la parole vive et imagée des Provençaux. » (Lefèvre, 114) Cette entreprise grandiose à laquelle Mistral travaillera plus de trente cinq ans et ce que deviendra *Lou Trésor dou Félibrige* (le *Trésor du Félibrige*), sera rédigée entre 1860-1878, parue 1886. L'influence de ce dictionnaire fut énorme à l'époque et pris pour un baromètre afin de *mesurer* la spontanéité poétique et créatrice des langues populaires. Pour Frédéric Mistral, le dictionnaire a figuré comme une

⁸ L'article no.5 des Statuts de 1876: *Les Félibres majoraux sont choisis parmi ceux qui ont le plus contribué à la Renaissance du GAUBL-SAVOIR**. Ils sont en nombre de cinquante et leur réunion porte le nom de Consistoire Félibréen. (Lefèvre, p.144) *l'expression est presque intraduisible: « savoir-faire »; dans le langage félibréen « manière d'être ».

⁹ Chaque cigale porte un nom symbolique référent à une région, à une ville, à un fleuve ou à une valeur félibréenne. Le Félibrige est présidé par le capoulié qui est obligatoirement un des cinquante félibres majoraux. Jacques Mouttet est l'actuel capoulié du Félibrige, le XIV^e successeur de Frédéric Mistral à la tête du mouvement.

loi: la Torah du Félibrige. Ainsi se met en place, de façon à la fois progressive et durable, dans la bibliographie de spécialité le terme de *vulgate félibréenne*.

L'action du Félibrige concernait toutes les expressions (littérature, théâtre, chanson, musique, parémiologie, sagesse, folklore, etc.) et tous les supports (conférences, fêtes, réunions, publications, congrès et festivals) dans le sens du maintien, de l'illustration et de la promotion de la langue et la culture des pays d'oc. Si Joachim Du Bellay donne au jour sa célèbre *Défense et illustration de la langue française* dans la Renaissance afin de mettre en lumière la force poétique du français, les félibres en empruntent le paradigme et mettent en page le trésor de la langue populaire en tant baromètre de l'originalité de la création artistique. D'ailleurs les racines d'une telle tendance remontent loin vers le début du siècle, quand le romantisme exploite à grand succès le filon folklorique et la couleur locale dans les créations artistiques – soit littérature, soit musique – et ce faisant, le romantisme impose un de ces canons esthétiques. D'ailleurs les félibres, au début, étaient d'ardents « serviteurs » et de distingués mousquetaires de la poésie et, ce faisant, l'un des leurs amphitryons, Mistral, essaie une définition du cercle-même:

Malheur à la nation qui perd sa poésie, car dans la poésie, comme dans le printemps, il y a le renouveau, la sève, l'allégresse d'un peuple, il y a la jeunesse et l'enthousiasme. Et ce printemps de l'âme, qu'est ce qui le conserve dans l'esprit du peuple, dans les veines du peuple, sinon cette langue de la famille et du terroir dans laquelle l'aïeule contait des sornettes, la mère chantait des noëls, le père donnait ses conseils, dans laquelle on riait entre camarades d'enfance, on causait à l'ombre d'un buisson avec sa bonne amie ; dans laquelle en un mot, tous les sentiments et toutes les pensées trouvaient les couleurs vives de la nature et de la vérité [...] Ah ! si l'on savait le mal qu'on fait à la patrie, que l'on fait à la race, en arrachant au peuple, à l'homme de la terre, le lien qui l'attache à sa vieille famille, à ses bonnes coutumes, au pays où il est né [...] Les nobles, quand ils gouvernaient, tiraient gloire de leur naissance, de leurs aïeux et de leurs ancêtres. Et maintenant que le peuple est devenu le maître, aurait-il la faiblesse de rougir de sa mère, de renier la langue qui lui fait sa noblesse, qui porte le blason de son passé, de son histoire ? [...] Quand *Mireille* parut, [...] notre grand et bon maître Lamartine dit: "C'est le peuple qui doit sauver le peuple." Dans ce cri, Messieurs, **il y a tout le Félibrige**. Et puisse être ce cri la prophétie du salut de notre race. (apud Bérengier 54).

Le message félibréen de sauver et d'exploiter littérairement la langue du peuple réside dans leur intuition formidable qui sera reprise par la modernité : un sociolecte est une mine d'or sous tous les aspects, scientifiques et artistiques. De ce point de vue, *Le Trésor du Félibrige* est un programme bâti sur une conception de la langue-patrimoine, poétiquement douée, mais endormie sous les siècles : de la Renaissance jusqu'au XIX^e siècle. Dans le premier discours de Santo Estello prononcé par Mistral après l'adoption des statuts de 1876, aux Jeux Floraux, s'intitule significativement *La lengo dôu Miejour*, « La langue du Midi ». Il y crayonnait sa conception sur la langue vivante:

Une langue, vous le savez, ce n'est pas l'œuvre factice d'un homme ou de plusieurs, ni d'une académie, ni d'un régime quel qu'il soit. Une langue, me semble-t-il, c'est quelque chose d'auguste et de merveilleux, car c'est le réceptacle de cette haute lumière qu'on appelle le Verbe. [...] Au fond d'une langue se sont déposés toutes les vicissitudes, tous les sentiments, toutes les pensées de dix, de vingt, de trente, de cent générations. Une langue est un bloc : c'est un antique fondement où chaque passant a jeté sa pièce d'or, d'argent ou de cuivre ; c'est un monument immense où chaque cité a bâti son pilier, où une race entière a travaillé de corps et d'âme pendant des centaines et des milliers d'années. Une langue, en un mot, c'est la révélation de toute une vie, la manifestation de la pensée humaine, l'instrument sacro-saint des civilisations et le testament parlant des sociétés mortes ou vivantes. (Bérengier 57)

L'ambition implicite est de regrouper l'élite de l'intelligentsia méridionale dans son ensemble, même si c'est la poésie qui est au poste de commande. Le premier article des statuts félibréens indique, en termes poétiques, l'un des buts de l'association : « Garder toujours sa langue, sa couleur, sa liberté de tournure, son honneur national et son beau rang d'intelligence ».

Si le Félibrige est une organisation de défense et de promotion de la langue et de la culture d'oc, son action engage également la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle en France et dans le monde, et ce faisant les félibres ont fixé l'un des buts de l'esprit francophone, avant la lettre. De ce point de vue nous considérons le Félibrige une forme, parmi les premières, de la francopolyphonie.

2. La ROMANIA d'autrefois ou esquisse d'une carte culturelle européenne

Dans un discours prononcé à Montpellier, en mai 1878, lors des Jeux Floraux, à l'occasion de la fête littéraire qui cette année-là était internationale, réunissant des poètes venus de tous les pays latins, Mistral présente le Midi comme un carrefour entre les sept nations latines – Midi, Catalogne, à côté des cinq États de langue romane : Espagne, Portugal, Italie, Roumanie et France. Il est possible qu'à ce moment-là cette audace soit un ballon d'essai pour suggérer l'idée d'une grande confédération latine face à l'Allemagne victorieuse, mais Mistral par cette terminologie (« race », « famille », « pays » et « peuple ») bien allusive, pas du tout timide, comme on le voit souvent écrit dans les histoires littéraires, cesse d'opposer l'ouest de l'Europe à l'est de notre continent et essaie de configurer une patrie des lettres latines, des langues romanes qui aurait pu couvrir l'ancienne ROMANIA occidentale et orientale. Le Félibrige se met par conséquent sous l'étendard des pays latins décrivant la ROMANIA (Rusu, 211) d'autrefois, pas unitaire, c'est vrai, mais ce sont bien sa variété et sa diversité du point de vue de la linguistique, de la culture, de la civilisation et de la religion qui font sa richesse, qui lui donnent ses lettres de noblesse¹⁰. Vu sous cet angle, le Félibrige se donne pour but de récupérer culturellement parlant la Romania d'autrefois ou la Gent Latine, traduisant un esprit commun, européen. En d'autres mots, la Ginta Latina ou « la race latine », telle que les amphitryons du Félibrige la conçoivent serait un creuset européen d'une conscience œcuménique et d'une jeunesse créatrice éternelle. Dans *Lis Isclo d'or* Mistral fait cette invocation-dédicace à la race latine, « raço latino » :

Relève-toi, race latine / sous la chape du Soleil ! / Le raisin brun bout dans la cave, / et le vin de Dieu va jaillir ... / tu es la race lumineuse / qui vit d'enthousiasme et de joie, / tu es la race apostolique / qui met les cloches en branles ; / tu es la trompe qui publie, / tu es la main qui jette le grain... / tu es la patrie de l'art divin. (apud Rusu, 197)

On observe facilement l'enthousiasme outre mesure, spécifiquement romantique des félibres, pas à tort, mais pour cause. Pour eux la carte de l'Europe et le paysage culturel européen commence de la Ginta Latina où une place particulière est occupée par le Midi et la France, mais par la Roumanie également, vu les relations étroites - culturelles, politiques,

¹⁰ Le Félibrige a été présenté par ses amphitryons, dans ses premières années, sous la forme d'une avant-garde destinée à relever une nationalité. Plus tard le cercle littéraire se veut un vrai mouvement européen pan-latin, « sorti des flancs du peuple d'une façon inespérée » (fragment d'un discours prononcé par Mistral à Marseille en 1882), ou encore « descendu dans les entrailles de la terre de Provence et dans les profondeurs du peuple. » (Mistral à Marseille en 1882), ou encore « enveloppé dans la langue du peuple comme dans une forteresse » (fragment d'un discours prononcé par Mistral à Albi, 1882).

diplomatiques et socio-économiques – entre la France et la Roumanie durant la seconde moitié du XIX^e siècle (Vodă Căpușan, 189-193); il y avait d'ailleurs des Roumains parmi les félibres.

2.1. Des Roumains parmi les félibres – des « Sóci » préférentiels ?

L'article 49 des Statuts du Félibrige (1876) marque les conditions et l'acceptation des membres associés - « Sóci » - du Félibrige: « Enfin le Consistoire peut accorder par diplôme le titre d'associé du Félibrige (SÓCI) aux personnes qui, étrangères au pays d'Occ, ont bien mérité du Félibrige par leurs écrits et par leurs actes. » (Lefèvre, 146) Comme nous pouvons observer de ces lignes, le Félibrige accepte d'être représenté, en égale mesure, à l'étranger par ses membres associés qui peuvent agir seul ou en relation avec d'autres mouvements de défense et de promotion de la langue d'oc et française lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts communs¹¹. Dans la première synthèse historique du Félibrige et des félibres faite par Edmond Levèvre, *Le Félibrige et la langue d'oc. Notes et documents. Frédéric Mistral. Bibliographie sommaire de ses œuvres*, parue à Marseille en 1903, nous avons trouvé quatre Roumains dont trois sont contemporains. Ils y sont enregistrés de cette manière (146): « Alecsandri Vasili [sic !], chargé d'affaires de Roumanie à Paris. Catargi, Alexandre S., ancien ministre, Bucharest [sic !]. Hetral, Boniface J., professeur au lycée Charles I^{er} à Craïova. Dr. Urechia, V. Alexandre, sénateur à Bucharest [sic !]. »

Des quatre noms le plus illustre est, bien évidemment, celui de Vasile Alecsandri. C'est lui qui a mis en vedette le terme de *Ginta Latina* (Rusu, 196-212) par sa poésie *Cântecul Gintei latine* qui a été couronnée (parmi une moisson de plus de cinq cents poésies envoyées de partout de la Romania, pour faire éloge à « la race latine ») au concours organisé par les félibres et la Société des langues romanes, en mai 1878 au château de Clapier, près de Montpellier¹².

Un jour du début de mai 1878, à Mircești¹³, le calme est troublé par un télégramme signé par Roqueferrier, le secrétaire de la Société des langues Romanes de Montpellier qui annonce que le Grand Prix des Jeux Floraux a été attribué par le jury à Vasile Alecsandri : « Juriul compus din Mistral, Tourtoulon, Quintana și Ascoli vă decerne în unanimitate premiul pentru cântecul latin. Vă așteptăm. »¹⁴(Nicolescu, 506) Michel Bréal, Gaston Paris, Paul Mayer, Frédéric Mistral, Tourtoulon, Quintana, Ascoli, sont des figures proéminentes de la philologie romane et de la culture d'oc, membres du jury qui ont apprécié *Cântecul gintei latine* (*la Chanson de la gent latine*) pas seulement pour ses qualités esthétiques qui ne dépasse pas pourtant l'horizon d'attente de la poésie de l'époque, mais pour la sensibilité et l'enthousiasme de l'ancien quarante-huitard, fier que le peuple roumain puisse revendiquer l'appartenance à une telle famille spirituelle. C'était la même idée de force issue de la propagande menée par la diplomatie roumaine (dont l'un des membres était Vasile Alecsandri) en France lors des événements cruciaux pour les Principautés Roumaines en 1848 et surtout en 1859. La poésie a connu dans l'époque maintes traductions – en français,

¹¹ Les Statuts adoptés en 1876 sont plus larges : à côté de l'académie des cinquante, les « majoraux », ils prévoient le recrutement de félibres de base en nombre illimité, ce qui permettra à l'association de regrouper, en 1914, pas loin d'un millier d'adhérents, auxquels il faut ajouter plusieurs milliers de membres des groupes locaux, les *escolo*, liés au Félibrige.

¹² En mai 1871 la Coupe des Jeux Floraux est promise pour 1878 à Montpellier, donc une fois sur sept ans, comme annoncé dans les Statuts.

¹³ Village natal de Vasile Alecsandri (en Moldavie, pas très loin de Iassy, la capitale historique de la province roumaine) où le poète avait l'habitude de séjourner dans son manoir fort confortable durant l'hiver et l'été.

¹⁴ Nous avons pris le contenu du télégramme français de la monographie roumaine de G.C.Nicolescu sur la vie de Vasile Alecsandri; c'est pour cela que nous n'avons pas traduit en français le télégramme.

en italien, en latin, en polonais, en hébreu et en hongrois -, parfois plusieurs variantes en la même langue : en français et en provençal.

La formule « La Roumanie parmi ses sœurs latines » apparaîtra maintes fois dans la correspondance d'Alecsandri avec ses confrères internationaux, y compris Mistral, même si les deux poètes ne se connaissent pas personnellement, le moment du télégramme de 1878:

Je m'abstiens, cher Monsieur et confrère, de vous remercier de la part bienveillante que vous avez prise au jugement dont j'ai été favorisé : vous serez, j'en suis sûr, plus sensible en apprenant que la Roumanie a tressailli de joie en voyant ses sœurs latines lui envoyer, sous la forme d'un succès littéraire, la manifestation inappréciable de leurs sympathies dans les circonstances où elle se trouve.¹⁵

Le prix remporté par le poète roumain a eu un succès formidable dans les cercles intellectuels et artistiques européens pro-roumains de l'époque, c'était le moment de synchronie de la littérature roumaine avec la grande littérature européenne et de ranger des valeurs roumaines, jusque là ignorées, parmi celles spirituelles européennes. Ces échos internationaux entraînent d'autres invitations aussi imposantes, telle que la participation au *Congrès littéraire international* organisé à Londres, en juin 1879, dont le président d'honneur a été Victor Hugo en personne. Vasile Alecsandri y prit part avec enthousiasme et a déclamé encore une fois la jeune littérature roumaine parmi ses sœurs latines (Nicolescu, 506-507).

Un second prix est décerné à Vasile Alecsandri par les félibres en mai 1882: c'est encore une forme de reconnaissance culturelle européenne de la littérature roumaine par le Félibrige. La présence de Vasile Alecsandri chez les félibres a connu un immense succès à Montpellier, à Avignon, à Forcalquier et à Gap: des fêtes à grande pompe et des réunions littéraires solennelles, des banquets officiels et des discours sobres lors du concours de cette année-là ont célébré le poète roumain qui a été nommé par les félibres le « Victor Hugo de la Roumanie et de l'Orient », le « roi des poètes », ils ont repris l'antonomase même de la presse roumaine: le bard de Mircești, etc. (Nicolescu, 533-534) Charles d'Ille, le secrétaire des Fêtes latine, notait dans le compte rendu détaillé des Jeux Floraux : « l'expression de la sincère amitié que le grand patriote Alecsandri a su inspirer aux Français pour le peuple vaillant qu'il représente. »¹⁶ En Provence, chez les félibres, le souvenir de Vasile Alecsandri a été vif le long les années, de telle manière qu'en 1927, quand Elena Văcărescu voyage là-bas à tenir des conférences, elle avoue que partout à Avignon, à Toulon, à Marseille le nom de notre poète était sur les lèvres de ceux qui accueillaient notre femme de lettres.

Le 1882 c'est l'année quand le poète roumain connaît personnellement le poète de *Miréio*: les deux se rencontrent à Maillane, le village de Mistral et d'ici une longue correspondance régulière se poursuit. La similitude entre leurs modalités de vivre, la personnalité de Mistral ont produit, sans doute, une forte impression sur Alecsandri ; voilà comment il décrit à sa fille la rencontre avec le poète provençal : « Il habite comme moi, à la campagne, dans un cottage, entouré d'un jardinet ; il y travaille inlassablement dans son bureau peu meublé, comme chez moi. » ou bien dans une lettre à un ami: « J'ai eu l'occasion de faire connaissance avec tous les poètes du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné. Celui qui m'a séduit le plus est Mistral, qui est doué d'un grand talent. » ou plus admiratif encore: « Mistral est une personnalité marquante en Provence et il le serait partout

¹⁵ Apud Ludmila Cabac, p. 53.

¹⁶ Apud Ludmila Cabac, p. 54.

grâce à son génie poétique. Nous nous sommes vus comme si nous nous connaissions depuis de vingt-cinq ans et nous nous sommes quittés en bons amis. »¹⁷

Le sentiment a été réciproque, vu que Mistral – charmé par le poète roumain – l’accompagne le soir à Avignon, y reste jusqu’au lendemain quand Alecsandri va chez les félibres de Forcalquier.

Conclusions

Primo : Le Félibrige, fondé en 1854, par une poignée de jeunes écrivains français, originaires du Midi, a une vision culturelle qui s’enracine dans un héritage qui vient des débuts du siècle, avec la redécouverte – à Paris pour l’essentiel – des gloires du Midi médiéval : la poésie des troubadours, modèle pour la lyrique de l’Europe toute entière aux XII^e et XIV^e siècles. La référence à ce passé est fondamentale : c’est elle qui distingue la littérature d’oc renaissante des littératures dialectales d’oïl, par exemple. Le souvenir valorisant de ce temps où le Midi était indépendant, où sa langue n’était pas un patois, mais l’idiome inspirateur des premiers écrivains français, ibériques ou italiens, justifie la stratégie des félibres dès le départ : redonner à leur langue, par un travail littéraire, graphique et linguistique ambitieux, le niveau et le statut qui avaient été les siens au XII^e siècle.

Secundo : « La langue d’oc pour étendard » et par extension la langue française pour étendard : ce titre de la synthèse la plus récente sur l’histoire du Félibrige dit sur le rôle central tenu par la langue dans le discours de la « renaissance » au XIX^e siècle. En somme, les félibres ont l’intuition de l’exploitation linguistique et culturelle du sociolecte - lié aux classes populaires - en tant que mine d’or. Il s’agit en fait d’un phénomène plus large qui visait la Romania culturelle d’autrefois ou Alma Mater où la « race latine » englobe les deux sens : a) le syntagme scientifique – linguistique et b) la Ginta Latina : création poétique aux irradiations francopolypfoniques.

Tertio : le rapport la Ginta Latina et l’Europe d’aujourd’hui, dont l’héritage est bien évident, nous permet de voir dans les buts et le credo des félibres la prise en compte des relations entre les peuples et l’exploit du patrimoine linguistique et culturel commun européen et latin. *Grosso modo* c’est justement en cela que consiste l’idée européenne de la Société des Nations, faisant l’exercice d’une géographie cordiale et conviviale de l’Europe.

Quarto : Les félibres et le Félibrige ont pratiqué la francophonie d’avant-garde. Ce serait l’affirmation d’une identité culturelle et d’une vocation assignée au Félibrige. « La France, notre mère », le salut final trouvé dans l’*Ode aux poètes catalans* de Mistral¹⁸ entame un dialogue francophone, trans-culturel et intra-culturel, où une place particulière sera occupée par celui franco-roumain dont les ressorts, les implications et les conséquences sont ressentis de nos jours également. L’une des formes de cette identité a été le moment « Vasile Alecsandri » quand la France a invité la jeune littérature roumaine dans la famille des littératures de race latine.

¹⁷ „El locuiește, ca mine, la țară, într-o căsuță mică, înconjurat de o grădiniță și lucrează neconținut într-un cabinet bine luminat și simplu mobilat ca al meu.” „Am avut ocazia să cunosc personal toți poeții Languedocului, Provenței și Dauphiné-ului. Cel care m-a sedus cel mai mult este Mistral, care are un mare talent (...)” „Mistral este o personalitate marcantă în Provența și ar fi oriunde datorită geniului său poetic (...) Ne-am întâlnit ca și cum ne cunoșteam de douăzeci și cinci de ani și ne-am despărțit buni prieteni...”Alecsandri, *Correspondență* apud Nicolescu, p.534. Dans le texte c’est notre traduction.

¹⁸ Mistral dans les moments les plus enthousiastes des années 1860 garde de sa jeunesse républicaine le respect absolu de la Nation française comme porteuse de liberté universelle : « ... il est beau de s’appeler / les enfants de la France, et lorsqu’on a parlé / de voir courir sur les peuples / de soleil en soleil, l’esprit de renaissance », dit-il dans l’*Ode aux poètes catalans*.

Bibliographie

- Bayle, Louis. 1977. *Considérations sur le Félibrige*. Toulon : l'Astrado.
- Bérenghier, Pierrette (dir.). 1986. *Li discours de Santo Estello*. Aix : Parlaren.
- Brun, Auguste. 1972. *La langue française en Provence : de Louis XIV au Félibrige*. Genève: II^e édition.
- Cabac, Ludmila. 2009. « Présences roumaines dans la Provence de Mistral ». In Pierre Morel (éd.). *La francopolyphonie : langue et culture française en Europe du Sud-Est*. Chişinau: ULIM, Institut de recherches philologiques et interculturelles.
- Calamel, Simon. Javel, Dominique. 2002. *La langue d'oc pour étendard: les félibres (1854-2002)*. Toulouse: Privat.
- Camproux, Charles. 1971. *Histoire de la littérature occitane*. Paris: Payot.
- Carbasse, Jean-Marie. 1977. *Louis Xavier de Ricard : félibre rouge*. Montpellier: Lacave.
- Donnadieu, Frédéric. 1980. *Les précurseurs des Félibres : 1800-1855*. Raphèle-les-Arles.
- Drouhet, Charles. 1924. *Vasile Alecsandri și scriitorii francezi*. Bucureşti: Cultura Naţională.
- Jourdanne, Gaston. 1980. *Histoire du Félibrige : 1854-1896*. Raphèle-les-Arles : M.Petit. (reprint de l'édition d'Avignon, Roumanille, 1897).
- Lafont, Robert. 1971. *Clefs pour l'Occitanie*. Paris : Seghers.
- Lefèvre, Edmond. 1903. *Le Félibrige et la langue d'oc. Notes et documents. Frédéric Mistral. Bibliographie sommaire de ses œuvres*. Marseille : Edition de L'Idéo Prouvençalo.
- Martel, Philippe. 1982. « Les historiens du début du XIX^e siècle et le Moyen Âge occitan : Midi éclairé, Midi martyr ou Midi pittoresque ». In « Romantisme », n° 35.
- Martel, Philippe. 1984. *Félibres et Félibrige : 1876-1947, radioscopie d'une organisation*. Saint-Denis, Université de Paris VIII Vincennes.
- Mistral, Frédéric. Tuby, V. 1968. *Lou tresor dou Félibrige ou Dictionnaire provençal-français, embrassant les dialectes de la langue d'oc moderne*. Barcelone : Édition du Centenaire sous la direction de V. Tuby. Avec un supplément établi d'après les notes de Jules Ronjat.
- Mistral, Frédéric. 1979. *Mémoires et récits*. Présentés par Jacques-Henry Bornecque, Paris : Julliard.
- Nica, Traian. 2000. *Jurnalul intim al lui Vasile Alecsandri: spiritualitatea sa în context autohton și european*. Craiova: Editura M. Duşescu.
- Nicolescu, G.C. 1975. *Viaţa lui Vasile Alecsandri*. Bucureşti: Editura Eminescu, ed.a III-a.
- Pasquini, Pierre. 1994. *Le pays des parlers perdus*. Montpellier : Presses du Languedoc.
- Ripert, Emile. 1948. *Le Félibrige*. Paris : Armand Colin, la III^e édition.
- Rostaing, Charles (éd.). 1984. *Correspondance. Frédéric Mistral, Pierre Dévoluy*. Nîmes : Bene.
- Rusu, Valerie. 2010. « Ginta latina et l'Europe d'aujourd'hui. Arguments ». In « Cahiers d'études romanes », nouvelle série, no. 21 / 2 (2010). *Regards croisés dans le monde roman: Représentations féminines et regards de femmes. Descriptions linguistiques et contaminations*, Centre Aixois d'Études Romanes, Université de Provence (Aix-Marseille 1).
- La Sainte Bible. 1993. Traduite des textes originaux hébreu et grec par Louis Segond, version revue 1975. Nouvelle édition de Genève 1979, Genève-Paris : Société biblique de Genève.
- Thiesse, Anne-Marie. 1999. *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*. Paris: Seuil.
- Véran, Jules. 1930. *La jeunesse de Mistral*. Paris : Émile Paul.
- Voda Capusan, Maria (dir.). 2003. *Dictionnaire des relations franco-roumaines. Culture et francophonie*. Cluj-Napoca: Efes.
- ****Mélanges de philologie romane offerts à Charles Camproux*, publiés par l'Université Paul Valéry, Montpellier, C.E.O. (Centre d'études occitanes), [s.a.].

Sitographie

- Martel, Philippe, 2004. « Le Félibrige : un incertain nationalisme linguistique », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 74 / 2004, mis en ligne le 24 avril 2008, consulté le 21 mai 2013. URL: <http://mots.revues.org/4273>

Mariana PITAR, Adina TIHU
(Université de l'Ouest, Timișoara)

La négation en français. Difficultés d'acquisition pour les apprenants roumains

Abstract: (Negation in French. Difficulties in learning it met by Romanians) Learning the system of negation in French is not an easy issue for the Romanians that want to learn French; a conscientious cognitive path is needed in order to switch from one linguistic system to the other. Important differences exist between the two languages, but also the strategies applied in learning are responsible for wrong formulas and expressions. Our paper's aim is to analyse certain difficulties met by those who want to learn the negation in French, starting from simple, but relevant tests in highlighting mistakes. The problems that we have in view refer to the position of the negative elements (*plus, rien, jamais*) – depending on the tense and of the type of negation (total or partial). The tests allow us to highlight the most common mistakes, which are going to be explained through a contrastive analytical study of both languages – Romanian and French.

Keywords: learning, negation, mistakes, interference, contrastive

Résumé: L'apprentissage du système de la négation en français ne représente pas une tâche facile pour les élèves et même pour les étudiants roumains ; il s'agit d'un véritable parcours cognitif du point de vue des réglages à faire entre les deux systèmes linguistiques de la « langue source » et de la « langue cible ». Les différences importantes existant entre les deux langues, mais aussi la stratégie d'enseignement adoptée sont à l'origine de nombreuses expressions fautes. Notre article se propose d'analyser certaines difficultés rencontrées par les apprenants roumains dans l'acquisition de la négation en français, telles qu'elles ont été dévoilées par l'application de quelques tests simples, mais révélateurs en ce qui concerne surtout les fautes interférentielles. Les problèmes visés se rapportent à la place des particules de la négation (*ne, pas*) en fonction du temps verbal et au type de la négation (totale, partielle; des actants, des circonstants). Les tests appliqués permettent de surprendre les fautes les plus fréquentes que nous essayerons d'expliquer par une analyse contrastive des deux systèmes d'expression de la négation : celui du roumain et celui du français.

Mots-clé: apprentissage, négation, fautes, interférence, contrastivité.

1. Considérations générales¹

Notre article se propose d'analyser les difficultés rencontrées par les apprenants roumains dans l'acquisition de la négation en français.

Une difficulté majeure dans l'apprentissage des langues est due aux interférences sémantiques et syntaxiques entre la langue maternelle et la langue étrangère. Toute langue projette ses propres structures ainsi que les sens recouverts par les mots dans l'esprit des usagers natifs, pendant un long processus de formation de la compétence langagière en langue maternelle. L'acquisition d'une langue étrangère repose aussi sur la mise en évidence des similitudes et des différences entre celle-ci et la langue maternelle, afin d'éviter les possibles fautes issues de ces interférences. Notre étude est un bref parcours cognitif des étapes traversées dans l'acquisition de la négation en français, des « réglages » que l'élève ou l'étudiant fait tout au long de son apprentissage.

Une première différence entre les deux langues en ce qui concerne la négation apparaît au niveau des éléments réalisant la négation prédicative : négation à un seul élément

¹ Nous remercions vivement Aurelia Turcu et Eugenia Arjoca Ieremia pour leurs commentaires, remarques et suggestions qui nous ont beaucoup aidées dans l'amélioration de ce travail.

– *nu*² – en roumain vs. négation à deux éléments – *ne ... pas* – en français. Cela entraîne la réalisation, en français, de phrases construites selon le modèle roumain, avec la particule *ne* seule, qui est plus proche, comme forme et position par rapport au verbe, de l’adverbe *nu* du roumain. En français le poids de la négation tombe sur *pas* (c’est lui qui porte l’accent) et *ne* se trouve assez souvent éliminé à l’oral.

Au fur et à mesure que la structure négative à double formant est apprise par les élèves, on commence à introduire les cas particuliers, présentés comme des exceptions à la règle, parce qu’ils éliminent l’adverbe *pas* : la négation restrictive (*ne ... que*) ou, pour les avancés, le *ne* explétif. Comme toutes les grammaires le remarquent, il ne s’agit d’ailleurs pas de vraies négations³, le restrictif (ou exceptif) étant synonyme de *seulement* utilisé dans une phrase affirmative, tandis que le terme « explétif » signifie justement, comme le montre *Le Petit Robert* (1993, 864), « qui est utilisé sans nécessité pour le sens ou la syntaxe d’une phrase ». Cela mène à une nouvelle interférence, cette fois entre une structure de la langue étrangère déjà acquise et une nouvelle structure qui représente une rupture des schémas appris.

Les mots de polarité négative, adverbes et pronoms négatifs tels que *jamais*, *rien*, *aucun* remplacent eux-aussi *pas*, ce qui est explicable étant donné le poids égal de ces éléments qui s’excluent réciproquement dans la négation prédicative.

Les fautes qui apparaissent dans les phrases construites par les apprenants roumains sont dues à une double interférence au niveau cognitif. Il s’agit d’abord du découpage de la phrase roumaine en éléments composants. Dans ce découpage entre le verbe – fût-il à la forme négative ou positive – et le reste de la phrase, il y a une certaine rupture qui fait que les autres éléments négatifs introduits n’affectent pas le groupe verbal. Ainsi les pronoms, les adjectifs ou les adverbes négatifs ne modifient pas la forme négative du verbe avec laquelle ils se trouvent tout le temps en relation (*Nu există – nicio greșeală în acest text/ Il n’y a aucune faute dans ce texte, Nu am găsit – nimic în biroul lui/ Je n’ai rien trouvé dans son bureau, Nu a fost – niciodată singur/ Il n’a jamais été seul*). Cela fait que dans l’esprit des locuteurs roumains dans une telle phrase il y ait une négation pleine (verbe à la forme négative) + un autre élément de polarité négative. Mais pour le français, négation pleine signifie **ne + verbe + pas**, par conséquent l’apprenant va commencer la phrase par la négation prédicative complète à laquelle il ajoute les autres mots négatifs, d’où la structure fautive des phrases comme : * *Je n’ai pas aucun ami*. Quand les structures du français sont assez bien acquises par l’apprenant roumain, le fait qu’une phrase négative commence par *ne* entraîne automatiquement l’emploi de *pas* pour une négation prédicative complète.

La présence de la double négation *ne... pas* + adverbe/ pronom négatif dans la même phrase peut être interprétée comme une faute interne de compétence. Les apprenants n’ont pas bien acquis et, donc, ils n’appliquent pas la règle selon laquelle le deuxième élément de la négation est éliminé lorsque, dans la phrase, apparaissent des pronoms ou des adverbes négatifs. En effet, en roumain la structure de la négation est la même, sans rapport avec la présence ou l’absence d’un adverbe ou d’un pronom négatif. Si les étudiants transféraient le modèle du roumain, ils adopteraient justement la structure *nu/ ne* + verbe + adverbe / pronom négatif, correcte en français.

² Selon *Gramatica limbii române* (2005, II, 712), « La négation propositionnelle a comme marque la particule négative *nu*, qui peut être considérée comme un morphème libre » (n.t.). Le comportement de cette marque de négation, selon la grammaire citée, est semblable à celui d’un clitique, mais la particule représente un « élément lexical porteur d’accent ». À la différence du français, il faut le remarquer dans le contexte de notre analyse.

³ Cf., parmi d’autres, Riegel *et alii* (2011, 709).

Une fois le rôle de *pas* bien acquis par l'apprenant roumain, le dernier, plongé dans le système français, y compris dans la variante parlée, familière de la langue, a la tendance de former des phrases où *ne* est systématiquement omis, et d'utiliser seulement le deuxième adverbe négatif, ce qui prouve la persistance dans son esprit de la négation avec un seul élément.

Si, lorsque la négation est formée (fautivement) seulement avec le morphème *ne*, l'influence de la langue maternelle est incontestable (il s'agit dans ce cas d'une faute externe de transfert), les situations où les apprenants roumains construisent des phrases négatives en utilisant seulement la particule *pas* pourraient avoir des explications identifiées à l'intérieur de la langue cible, dans le processus d'apprentissage de la langue étrangère. Les élèves n'appliquent pas correctement la règle de formation de la négation puisqu'ils ne l'ont pas fixée d'une manière satisfaisante et les informations fournies ultérieurement à l'enseignement de la règle de formation de la négation (selon laquelle le formant *pas* a un poids prépondérant et il y a une tendance à éliminer *ne* dans le langage oral) pourraient les influencer dans ce sens. Nous pouvons invoquer dans ces cas l'influence des nouvelles acquisitions sur les anciennes, *mal fixées*, ce qui entraîne la production d'une faute interne de type rétroactif⁴ (faute due à l'influence rétroactive des acquisitions dernières sur les acquisitions antérieures mal fixées). L'influence de la langue roumaine dans la production de cette faute ne pourrait pas être soutenue par quelque ressemblance formelle entre *nu* et *pas*, ni par quelque ressemblance visant l'ordre des mots, puisque *nu* est antéposé au verbe, tandis que *pas* est postposé.

À part ces mécanismes de nature cognitive, à l'origine des fautes se trouvent aussi bien la stratégie didactique adoptée dans l'enseignement des langues étrangères au niveau institutionnel (les types de méthodes adoptées – ou imposées – par le système éducatif), que la stratégie individuelle, spécifique à chaque enseignant.

2. Structures négatives et fautes spécifiques

Nous nous sommes proposé d'analyser les fautes faites par les étudiants roumains en ce qui concerne l'expression de la négation en français et d'établir un état des lieux du niveau de l'assimilation de la négation, tant sur le plan de la compétence que sur le plan de la performance.

En vue de la constitution d'un corpus à analyser, nous avons fait passer un mini-test, contenant 9 phrases négatives très simples à traduire du roumain en français, à 50 étudiants des I^{er}c (22 étudiants), II^c (22 étudiants) et III^c (6 étudiants) années.

Dans l'analyse des exemples, nous allons porter notre attention sur les structures négatives utilisées par les étudiants, en essayant de classifier les réponses seulement selon ce critère, sans tenir compte d'autres erreurs qui interviennent, liées à la conjugaison des verbes (formes verbales fautives, choix incorrect de l'auxiliaire) ou à l'emploi des modes (indicatif, subjonctif, infinitif) et des temps (présent ou passé), au choix des pronoms personnels compléments (direct ou indirect) et à leur place dans la phrase, etc., erreurs qui multiplieraient énormément les sous-types que nous avons distingués, au cas où l'on en tiendrait compte, et qui nous feraient d'ailleurs perdre de vue l'objectif poursuivi.

Nous nous proposons de mettre en évidence dans ce qui suit les fautes les plus fréquentes, liées à l'utilisation des structures négatives du français. Nous avons organisé les

⁴ V. Lungoci (2014, 69) : « ...on peut identifier des fautes dues à l'influence rétroactive des acquisitions dernières sur les acquisitions antérieures mal fixées. Ce sont donc des fautes à caractère *rétroactif* qu'on peut prévenir par le rappel systématique des acquisitions anciennes mises en relation avec les plus récentes ».

problèmes de la négation en deux grands types : ceux qui visent la négation totale et ceux qui visent la négation partielle dans quelques structures plus spécifiques.

Pour chaque type de structure nous avons proposé une phrase à traduire. Dans notre analyse nous allons commencer par la réponse correcte standard, puis nous allons examiner les variantes les plus intéressantes, du point de vue de la typologie de fautes, proposées par les étudiants.

2.1. La négation totale

Dans les phrases visant l'expression de la négation totale que nous avons proposées aux étudiants nous avons omis la négation standard *ne... pas*, considérant que cette forme de base est déjà acquise ; nous avons donc visé les cas où *pas* est remplacé par d'autres morphèmes négatifs, comme *plus* ou *guère*⁵. Dans un deuxième temps, nous allons analyser les cas où la négation se rapporte à un verbe à l'infinitif (présent ou passé).

2.1.1. Phrase 1. *N-a mai venit./ Il n'est plus venu.*

Le premier exemple visait l'emploi du semi-adverbe *mai/ plus* dans une phrase à verbe conjugué. Nous avons constaté qu'il a été utilisé par un nombre très réduit d'étudiants (14 / 50) ; parmi les réponses, 11 étaient correctes, 2 ont placé le mot négatif après le participe **Il n'est venu plus* et une réponse avait cumulé les trois négations, **Il n'est pas plus venu*.

La plupart des étudiants (31) ont utilisé à la place de *plus* la négation standard, réalisée à l'aide des marqueurs de négation *ne ... pas*, correctement (26 cas) ou non, en plaçant de manière fautive le deuxième adverbe négatif après l'auxiliaire **Il n'est venu pas*. 2 étudiants ont utilisé la négation *ne* seule: **Il n'est venu*, sans doute sous l'influence du roumain qui emploie la négation prédicative simple *nu*.

L'utilisation de la négation standard, neutre, *ne... pas* à la place de *plus* pourrait avoir les justifications suivantes:

a). Un diagnostic classique réduirait l'explication de la faute (l'omission de *plus*) à un simple manque d'attention;

b). Dans une perspective psycho-cognitive, la faute subirait un examen orienté vers les processus mentaux qui ont eu lieu dans l'activité de transcodage en question (*n-a mai venit*). Celle-ci a débuté par la perception du simple statut négatif de la phrase roumaine, sans la prise en compte du cumul sémantique négatif de l'adverbe *mai*, en tant que variante aspectuelle de *pas*. Cette perception restrictive a conduit instantanément l'apprenant au modèle de la construction française négative standard (*ne...pas*). Une fois y installé, l'étudiant a facilement pris l'adverbe *mai* comme étant, de façon symétrique, l'équivalent de *pas*, autrement dit, comme si l'énoncé roumain (*n-a mai venit*) réalisait une identité formelle (comme nombre d'éléments et position) avec celui du français (*il n'est pas venu*). Comme l'établissement de cette similitude structurale a suivi la perception focalisante de la négation, cette dernière l'a emporté sur la vraie fonction adverbiale de *plus* comme variante aspectuelle de *pas*. Que les étudiants aient été premièrement (et avant tout) guidés, dans ce processus mental, par la pression du modèle négatif français, le prouve aussi le fait que, dans ses emplois affirmatifs, tel que l'emploi comparatif, par exemple, l'adverbe *mai* ne pourra jamais être confondu et d'autant moins tout simplement ignoré comme dans le schéma mental analysé. Pour ne plus parler du cas extrême où il est abusivement, et bien sûr, fautivement, employé à la

⁵ Si, pour Riegel *et alii* (2011, 707), *guère* et *plus* représentent des « variantes aspectuelles de *pas* et de *point* », donc des formants de la négation totale, pour Grevisse-Goosse (2008, 1278), il s'agit d'une négation « relative » (opposée à la négation « absolue », exprimée à l'aide de *ne...pas/ nullement/ aucunement*, etc.).

place de *encore*, vu la forme roumaine unique (*mai*) pour le sens positif comme pour le sens négatif (*Mai vreau = *J'en veux plus* au lieu de *J'en veux encore*.)

En tant que semi-adverbe⁶, *mai* a, du point de vue sémantique, un statut différent par rapport à d'autres mots négatifs tels que *niciodată/ jamais, nimic/ rien, nimeni /personne* qui ne sont jamais omis dans une traduction⁷. Son équivalent français, *plus*, est d'ailleurs une variante aspectuelle de *pas* réalisant la négation « présuppositionnelle » (cf. Riegel *et alii* 2011, 707 et Florea 2000, 176).

Enfin, le même type de comportement cognitif (le même type de perception où l'on identifie premièrement le statut négatif de l'énoncé) opère dans le cas de la présence d'autres mots négatifs (même si ceux-ci ne sont pas omis comme *plus*).

La pression de ce mécanisme proactif agit également dans leur cas: *N-am mâncat niciodată mere așa de bune./ *Je n'ai pas mangé jamais de si bonnes pommes.*

La forme négative du verbe avec *ne ... pas* apparaît dans une zone de perception ultérieure qui resterait dans cette zone même si l'énoncé commençait par *jamais*. La prise en compte de ce mécanisme qui a lieu dans le processus cognitif en question situerait ce type de faute dans la zone des fautes internes.

2.1.2. Phrase 2. *Nu prea citește. / Il ne lit guère.*

Aucun étudiant n'a utilisé *guère* dans la traduction de cette phrase roumaine où apparaissait une négation atténuée – ce qui montre que l'adverbe n'est pas assimilé. Pourtant, beaucoup d'apprenants ont trouvé la solution pour rendre le sens de la phrase, en faisant appel tout d'abord à des quantificateurs, fussent-ils affirmés: *Il lit peu* (4 cas) ou niés: *Il ne lit pas beaucoup* (4 cas), *ne ... pas trop* (3 cas), le dernier avec une variante utilisant la négation simple *ne ... trop*. D'ailleurs, cela va dans le sens des explications données par les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (2011, 707), selon qui *guère* indique « une quantité très minime », « médiocrement, peu, pas beaucoup ».

On a fait appel aussi à des adverbes indiquant la fréquence: dans des affirmations *Il lit rarement* (1 exemple), ou des négations, pas toujours bien construites, comme dans les cas suivants où *ne* seul apparaît: **Il ne lit souvent / d'habitude.* (2 cas).

Une autre solution trouvée par les étudiants a été l'emploi de la négation standard, à valeur neutre: *ne ... pas* (15 exemples). Cela peut confirmer aussi, intuitivement, sans doute, l'interprétation de la portée de la négation *guère* comme étant « totale », que Grevisse-Goosse (2008, 1278) apprécie pourtant comme *relative* (et non comme *absolue*, dans leur terminologie). Citons dans ce sens Riegel *et alii* (2011 : 707): « La proposition n'est pas entièrement niée, mais l'orientation argumentative de *guère* conduit vers la négation totale ». 2 autres exemples utilisent *ne* comme seule négation: **Il ne lit*, mais dans le sens d'une négation totale aussi, par analogie avec le modèle roumain.

7 étudiants ont préféré utiliser l'adverbe *plus*, qui, sémantiquement, apporte pourtant une autre information: l'existence d'un *avant* où la situation était différente, présupposition introduite par l'adverbe⁸.

⁶ Pour le statut de sémi-adverbe de *mai*, v. *Gramatica limbii române* (2005, I, 587 et II, 712).

⁷ Muller (1991, 250 et suiv.) utilise le terme de « semi-négations » pour ces adverbes et pronoms négatifs.

⁸ Cf. Riegel *et alii* (2011, 709) : « *Plus* indique la rupture d'une continuité temporelle. Il découpe la succession temporelle en distinguant un avant et un après ».

Nu prea / ne ... guère ne fait que constater un état de choses qu'il exprime de façon atténuée, à la manière d'une litote, comme le montrent Riegel *et alii* (2011 : 707): « *Guère* est ainsi apte à la litote, quand il s'agit de dire le moins pour faire comprendre le plus ». Il est intéressant de signaler que certains dictionnaires roumains indiquent pour *guère* une valeur de négation totale: *deloc*. Ajoutons aussi une erreur intéressante, qui utilise, en corrélation avec *ne*, l'adverbe locatif français *près*, à cause, probablement, de sa similitude sonore avec l'adverbe roumain *prea* (**Il n'a près lui.*). L'erreur peut être due aussi à un rapprochement entre *près* et *proche* (*aproape*). L'étudiant a ainsi opéré premièrement une traduction intralinguale contenant l'adverbe roumain *aproape*, un adverbe polysémique (à valeur d'approximation dans le contexte équivalent) qu'il a traduit par l'adverbe de lieu français *près*. L'exemple montre l'organisation fluctuante du sens et de la forme dans les activités de transcoding où on a recours à la langue maternelle. Dans le cas du roumain, langue polysémique par excellence, le risque des productions fautives pareilles est d'autant plus grand.

L'omission fautive de *pas* en présence des adverbes de la quantification (*beaucoup*, *trop*, *tant*) ou des adverbes de temps (*souvent*, *d'habitude*) a retenu notre attention dans la même optique de l'examen des erreurs par la focalisation des processus qui sous-tendent la construction (configuration) du micro-système de la négation chez les apprenants roumains.

En analysant le traitement de *pas* dans le cas de la non-observation des contraintes de son omission, nous avons décrit cette réduction à un seul cas (*ne ... pas*, *pas* pour *plus*, etc.) en termes d'extension ou de généralisation fautive du modèle standard sur toute la plage paradigmatique des mots négatifs.

Il en est de même, à notre avis, dans le cas des productions: **Il ne lit beaucoup/ trop/ tant/ assez/ d'habitude*, obtenues par une généralisation abusive de l'intégration des adverbes à sens positif mentionnés dans la catégorie des adverbes négatifs. Cette opération de catégorisation maximale dénonce le fait que la matrice formelle *ne + verbe + adverbe* (fût-il négatif ou positif) est plus forte dans la mémoire des apprenants que toute distinction sémantique binaire selon laquelle s'effectue ou non l'omission de *pas*. À noter que dans ce micro-système de l'interlangue, les couples antonymiques: *Il ne lit jamais/ il lit souvent* (*d'habitude*), la relation sémantique en question est bloquée.

2.1.3. Phrase 3. *Nu-mi place deloc să fac teme duminica./ Je n'aime point/ pas du tout faire des devoirs le dimanche.*

La négation totale renforcée est bien représentée dans les tests que nous avons analysés: 11 variantes de traduction contenaient *pas du tout* (Je n'aime *pas du tout*), auxquelles il faut ajouter 8 emplois du syntagme *du tout* (**Je n'aime du tout*), avec des variantes incorrectes, mais proches: **de tout*, **du toute*. 5 réponses ont préféré la négation totale forte *ne ... point* (*Je n'aime point*), qui s'emploie dans la langue soignée, voire littéraire.

On remarque aussi la présence d'une autre forme de négation totale accentuée, mais employée incorrectement, qui est ajoutée aux corrélatifs *ne ... pas*. **Je n'aime pas aucunement*. Nous avons là encore un exemple de cette acquisition en deux temps de la négation par les apprenants roumains: ils fixent d'abord l'information que la négation française ordinaire est double, composée des éléments *ne ... pas*, dont l'un précède la forme verbale et l'autre lui succède. Dans un deuxième temps, on apprend à l'école les autres mots négatifs, adverbes ou pronoms et les apprenants ajoutent ces formes à la structure déjà acquise qu'ils emploient par réflexe. Et cela même si l'on attire leur attention sur le fait que la phrase « ne doit pas contenir trois négations ».

Comme dans d'autres cas analysés, la négation standard neutre *ne ... pas* reste la solution la plus simple (19 emplois) ; mais elle est concurrencée par *ne ... plus* (2 cas) ou *ne ... rien* (1 cas), preuves d'une confusion, tout comme l'emploi de la négation atténuée (*guère*), dans une graphie défectueuse (*guerre*) – preuve d'une autre confusion, alors qu'on attendait le contraire : une négation renforcée. La négation simple avec *ne* (**Je n'aime*) est utilisée deux fois, mais celle avec *pas* (*J'aime pas*) apparaît plus souvent (4 fois), marquant l'acquisition par les étudiants des structures de la langue parlée familière, ce qui n'empêche pas leurs emplois fautifs. Deux étudiants n'ont donné aucune réponse, en échange nous avons apprécié l'emploi de la négation lexicale par trois autres : *Je déteste*, avec une contamination négative : **Je déteste pas*.

2.1.4. Phrase 4. *Spune-i să nu mai vină./ Dis-lui de ne plus venir.*

Dans la phrase no. 4, nous nous proposons de vérifier dans quelle mesure les étudiants maîtrisent l'emploi des adverbes négatifs (dans notre cas, *ne* et *plus*), devant un verbe à l'infinitif. Les fausses solutions n'ont pas tardé à nous surprendre surtout par leur variété formelle : infinitif précédé d'une préposition (*de*, mais aussi *à* ou *pour*), subordonnée complétive en *que* avec le subjonctif (mais avec l'indicatif aussi...), construction en *de* + verbe conjugué (exemples rares, quand même).

Tout d'abord, dans les constructions avec l'infinitif peu d'étudiants ont utilisé *plus* : 11 au total, dont 2 emplois corrects (*Dis-lui de ne plus venir*), 5 emplois de *plus* postposé au verbe (**Dis-lui de ne venir plus*), un exemple avec cumul des trois négations (**Dis-lui de ne venir pas plus*) et un exemple intéressant qui combine *plus* avec *non*, sans doute sous l'influence des structures négatives coordinatives : **Dis-lui de non plus venir*.

Les équivalences françaises indiquées par les étudiants marquent le choix fautif de *pas* à la place de *plus* : 9 exemples avec *ne pas* (*Dis-lui de ne pas venir*), 13 où *ne* et *pas* encadrent l'infinitif (**Dis-lui de ne venir pas*), donc 22 au total. 2 exemples utilisent, comme dans la langue parlée familière, seulement la négation *pas* : *Dis-lui de pas venir* ! Sur 33 exemples construits avec un infinitif, 11 seulement ont placé correctement les deux négations devant le verbe.

L'autre structure utilisée, avec une subordonnée conjonctive, utilise, en corrélation avec *ne*, 6 fois l'adverbe *plus* (*Dis-lui qu'il ne vienne plus*) et 8 fois l'adverbe *pas* (*Dis-lui qu'il ne vienne pas*) - malheureusement pas toujours avec le verbe au subjonctif.

Le grand nombre des solutions avec l'omission de *plus* s'explique, comme dans le cas analysé pour la phrase 1, par le fonctionnement du même mécanisme cognitif, quel que soit le type de structure ou *plus* apparaît.

2.1.5. Phrase 5. *Regret că nu l-am salutat. / Je regrette de ne l'avoir pas salué.*

L'exemple 5 visait la place des négations lors de l'utilisation d'un infinitif passé. On constate que peu d'étudiants (5) ont choisi l'emploi de ce mode et encore moins l'emploi de ce temps (3) : *Je regrette de ne l'avoir pas salué*, *Je regrette ne l'avoir salué* ; deux variantes de traduction proposaient un infinitif présent : *Je regrette de ne pas le saluer*, **Je regrette de ne dire pas bonjour*.

La plupart des étudiants ignoraient, apparemment, la nécessité d'utiliser une construction employant l'infinitif s'il s'agit du même sujet et ont réalisé un calque sur le modèle roumain qui a recours à une complétive directe : **Je regrette que je ne l'ai/e pas salué*.

Les équivalences produites témoignent non seulement de la méconnaissance générale du problème grammatical ciblé (la place des négations), mais aussi d'une mauvaise fixation de tout un faisceau de structures et d'emplois binaires, tels l'infinitif présent/ infinitif passé ; infinitif prépositionnel/ infinitif non-prépositionnel ; subjonctif/ indicatif ; pronoms personnels

COD/ COI. Certes, la structure négative de l'infinitif passé représente un objet d'apprentissage auquel les pratiques de classe tout comme les manuels ne consacrent ni un temps suffisant, ni une attention à la mesure des difficultés de son acquisition.

Les résultats de notre test confirment notre argument en nuancant certains aspects liés au niveau de langue de nos étudiants, niveau surpris depuis une étape de formation à l'autre. Les exemples du corpus établi montrent, dans ce sens, que les étudiants de la première année ignorent l'infinitif passé en proposant à la place de celui-ci des formes de l'infinitif présent ; autrement dit, ils n'ont pas encore réussi à intégrer dans leur propre système (leur interlangue), qui est continuellement en construction, le modèle de la structure négative de l'infinitif passé. Les structures des infinitifs en question n'apparaissent que dans les productions des étudiants de la deuxième année d'études.

2.2. La négation partielle

Les phrases proposées aux étudiants pour la traduction visaient la négation des actants et des circonstants ; elles ont inclus quelques pronoms (*niciun/ aucun, nimic/ rien*) et adverbess (*niciodată/ jamais, niciunde/ nulle part*) négatifs⁹.

2.2.1. Phrase 6. *N-am întâlnit niciun student la această conferință. / Je n'ai rencontré aucun étudiant à cette conférence.*

Pour ce qui est de la négation partielle, on s'attendait à ce que la négation des actants, réalisée à l'aide des pronoms et des déterminants négatifs, fasse surgir plus de problèmes (tout comme on s'attendait à plus d'emplois corrects de la négation *plus*). La situation est tout autre. Un grand nombre d'étudiants (22) ont utilisé correctement la structure *ne ... aucun*: *Je n'ai rencontré aucun étudiant*, même si l'on constate quelques fois le choix fautif du temps verbal (le présent, à la place du passé composé). Au pôle opposé, 7 étudiants n'ont proposé aucune variante, ce qui représente le plus grand nombre de réponses du type « je ne sais pas » pour les 9 phrases proposées dans le mini-test.

Malgré le résultat de la corrélation statistique en question, l'acquisition des indéfinis étant, en général, plus problématique pour les apprenants que d'autres sujets grammaticaux, la plage des solutions fautives qui s'étend entre les deux pôles précisés pouvait nous fournir des raisons pour améliorer l'image globale de l'état de langue de nos étudiants quant à la négation. Il s'agit du problème épineux de l'évaluation nuancée des productions fautives en fonction du type de fautes commises: de performance ou de compétence. Dans le cas des 7 étudiants qui n'ont donné aucune variante on pourrait établir avec certitude qu'il s'agit de fautes de compétence pour la plage des fautes qui s'étend entre ce pôle et celui des solutions correctes. On peut dire qu'elle couvre des aspects d'une grande diversité – les uns renvoyant à des fautes de compétence et d'autres qui pourraient représenter des fautes de performance, ce qui modifierait l'image du résultat statistique.

Malheureusement le diagnostic en question ne peut être établi dans le cas des productions écrites qui excluent la communication directe du professeur avec l'auteur des fautes, au cours de laquelle l'enseignant peut établir s'il ne s'agit que d'un lapsus dû à la non application de la règle que l'apprenant connaît et qu'il peut corriger lui-même.

Dans le cas de nos étudiants, pour ce qui est de la connaissance des règles qui régissent la négation, on pourrait, au-delà de toute statistique, affirmer que la plupart des

⁹ Dominte (2003, 68 et suiv.) analyse les pronoms et les adverbess négatifs dans le chapitre intitulé « La négation lexicale (mots négatifs autonomes) » (n.t.).

fautes appartiennent à la catégorie des fautes de performance et qu'il s'agirait plutôt du fait que ce qui manque à l'apprenant est la mémoire suffisamment active pour performer.

Le problème qui apparaît est celui déjà évoqué dans notre communication: le cumul interdit des trois négations, selon le mécanisme expliqué dans l'analyse de la phrase 4. Les structures utilisées sont *ne ... pas ... aucun* (**Je n'ai pas rencontré aucun étudiant*) (11 fois), structures qui montrent la non observation des règles concernant l'omission de la 3-ème négation et la place de la négation, lorsque le verbe est à un temps composé. Pour ce qui est de la construction fautive qui ajoute encore un élément négatif, dans notre cas un déterminant, *ne* est ainsi corrélé en même temps avec un élément renvoyant à la négation totale et avec un autre, renvoyant à la négation partielle. La même erreur est encore plus flagrante dans la séquence *ne ... pas aucun* (4 emplois), qui combine aussi, parfois, l'emploi fautif du temps verbal (le présent). Au total, 15 exemples sur 50 emploient ce cumul de négations. Une réponse a utilisé la corrélation *pas ... aucun*, avec l'omission de *ne* comme dans la langue parlée familière.

Mais d'autres solutions sont aussi envisagées: le calque réalisé sur la structure roumaine *nu ... nici*, comprenant la conjonction *nici/ ni*: **Je n'ai rencontré ni un étudiant* (1 cas), ou bien le cumul *ne ... pas ... ni* (**Je n'ai rencontré pas ni un étudiant*) – 1 cas. Enfin, certaines solutions proposent la négation standard *ne ... pas*, combinée avec le jeu des articles ou des déterminants indéfinis (3 cas): *Je n'ai pas rencontré un étudiant / des étudiants / quelque étudiant*. La première variante copie aussi une construction roumaine, ignorant que, pour une négation absolue, il faudrait utiliser la préposition *de*, sinon on exprime le contraire: *Je n'ai pas rencontré un étudiant, mais plusieurs*. La deuxième variante, qui porte à l'oral un accent d'insistance, exprime une opposition implicite : *Je n'ai pas rencontré des étudiants, mais des élèves*.

2.2.2. Phrase 7. *Nu mi-ai povestit nimic despre examenul tău. / Tu ne m'as rien raconté sur ton examen.*

Comme nous l'avons vu, la négation partielle pose, en général, le problème du cumul de mots négatifs ; assez souvent, *rien* ou *jamais* s'ajoutent, dans un deuxième temps, à la structure de la négation totale *ne ... pas*, que les apprenants utilisent presque instinctivement, comme une structure déjà acquise : nous avons rencontré 9 cas de cumul des trois négations *ne*, *pas* et *rien* dans les exemples analysés, et cela dans des successions différentes : *ne* + aux. + *pas* + part. + *rien* (4cas) (**Tu ne m'as pas raconté rien*), *ne* + aux. + part. + *pas rien* (4cas) (**Tu ne m'as raconté pas rien*) et enfin *ne* + aux. + *pas rien* + part. (1 cas). Dans 3 phrases, la négation *rien* seule est utilisée, avec les deux variantes positionnelles (**Tu m'as rien raconté/ Tu m'as raconté rien*).

L'emploi du pronom *rien* semble ne pas poser trop de problèmes aux étudiants, en ce qui concerne sa place lorsque le verbe est à un temps composé : on signale 7 emplois corrects, avec l'adverbe se trouvant entre l'auxiliaire et le participe passé (*Tu ne m'as rien raconté*), dans les 29 réponses qui l'ont utilisé en corrélation avec *ne*. Les autres (22) utilisent la construction négative qui encadre le verbe: *Tu ne m'as raconté rien*.

Dans 8 exemples, on a utilisé la structure *ne ... pas*, qui, comme on l'a déjà constaté, apparaît comme variante « de secours » pour chaque phrase négative proposée, lorsque les étudiants ne connaissaient pas la réponse correcte; un étudiant n'a indiqué aucune variante.

2.2.3. Phrase 8. *Nu a fost niciodată așa de mulțumit. / Il n'a jamais été si content.*

Elle confirme nos affirmations précédentes concernant le pronom *rien*. Le problème est de nouveau la place du mot négatif. Sur 26 phrases utilisant le couple *ne ... jamais*, 5 seulement ont placé l'adverbe correctement (*Il n'a jamais été si content*) et 21 l'ont placé après la forme

verbale composée (*Il n'a été jamais*). Le cumul de trois négations apparaît de nouveau, dans 7 exemples (**Il n'a été pas jamais*), dont l'un isole quand même la négation du circonstant par une virgule, après l'avoir placée en tête de phrase : **Jamais, il n'a pas été si content*.

Le recours à *ne ... pas* apparaît une fois, l'adverbe négatif *jamais* seul une fois aussi (*jamais été*), et, paradoxalement, l'adverbe *rien* est utilisé une fois à la place de *jamais* (**Il n'a été pas rien*).

2.2.4. Phrase 9. *L-am căutat peste tot, dar nu l-am găsit nicăieri./ Je l'ai cherché partout, mais je ne l'ai trouvé nulle part.*

Nulle part, locution adverbiale marquant la négation du circonstant spatial, pose des problèmes aux apprenants roumains. Certains l'ignorent, tout simplement: 5 n'indiquent aucune réponse, 13 expriment la phrase par une négation totale standard: *Je ne l'ai pas trouvé* (8 cas) ou, construction fautive, **Je ne l'ai trouvé pas* (5), 6 utilisent *ne* seul dans l'intention de réaliser une négation totale: **Je ne l'ai rencontré* et enfin un étudiant utilise la négation *pas* seule : *Je l'avais pas rencontré*.

Mais on « innove » aussi, sur le modèle de *nulle part* (dont les graphies ne sont pas unitaires: *nul* ou *par* apparaissant aussi comme variantes), on a construit *aucun/e part* (3 emplois) et *aucune place* (1 emploi).

Conclusions

Les résultats de ces tests montrent le niveau de l'acquisition par les étudiants roumains des structures de la négation en français – langue étrangère, processus caractérisant aussi bien la compétence que la performance.

Quant au type de fautes, on peut en distinguer deux situations : une catégorie, produites selon le modèle roumain de la complétive directe, donc des fautes externes, et une autre, celle des fautes internes, proactives, dues à l'analogie avec le modèle français de l'infinitif présent, confondu avec l'infinitif passé. Le cas des fautes internes confirme, dans la perspective du cognitivisme méthodologique, le même type de fonctionnement mental et de comportement linguistique décrits dans le commentaire proposé pour la phrase 1 : les acquisitions antérieures influencent les plus récentes suite à l'extension de leur modèle par un traitement de généralisation sous la pression de la loi du moindre effort.

Du point de vue cognitif on peut se rendre compte que les notions et les règles de départ une fois acquises sont soumises à des reconstructions successives par les étudiants qui ont, néanmoins, la tendance de conserver, entre autres, le modèle général initial déjà enraciné. Le mécanisme psychologique qui produit l'erreur est le transfert, entendu comme un passage plus ou moins automatique extra ou intralingual (de la langue maternelle à la langue étrangère ou bien à l'intérieur de la langue étrangère). Dans ce dernier cas, il faut retenir le statut de modèle négatif de la structure *ne ... pas* fonctionnant en tant que repère absolu pour les cas de l'omission de la deuxième négation et donc comme source de fautes. Quant au comportement linguistique de nos étudiants concernant l'opération mentale de généralisation dans l'apprentissage de la négation, nous avons signalé également une tendance contraire, celle d'éviter la conceptualisation d'une série d'énoncés négatifs.

Dans beaucoup de cas analysés, le défaut semble résider dans un simple manque d'attention, alors qu'un examen de l'apprentissage focalisant le processus et moins la production a fourni des justifications plus nuancées et, dans certains cas, plus pertinentes.

Parmi les multiples causes de ces résultats préoccupants pour les professeurs roumains de FLE figure, à notre avis, le passage massif à la méthodologie communicative,

avec certains excès (chez nous), dus aux mesures de rattrapage méthodologiques, dans le sens de l'abandon accentué de l'enseignement de la langue au profit de l'approche communicative (AC). Les objectifs de celle-ci, on le sait fort bien, imposent un grand nombre de théories de référence, rendant difficile la réalisation d'une cohérence méthodologique qui supposait, entre autres, la progression dans la difficulté, la récurrence et le réemploi périodiques des mêmes formes, le recours à la langue maternelle avec les débutants, etc. Or, ces paramètres de la cohérence méthodologique, qui sont fondamentaux dans l'enseignement/ apprentissage grammatical, représentent précisément des repères difficiles à prendre en compte par les manuels et les pratiques de classe communicatives où les micro-systèmes binaires ne jouissent pas d'un traitement convenable selon le principe de la gradation dans la difficulté. L'analyse de la manière dont le discours des manuels et celui des professeurs envisage l'explication, en termes d'exceptions, les cas d'omission de *pas*, pourrait nous conduire à l'hypothèse que ce type d'approche est préjudiciable dans la mesure où la tendance manifeste des apprenants est de retenir la règle générale et de mettre entre parenthèses les « exceptions » qui font l'objet d'une leçon distincte quelque temps après l'enseignement de la négation standard.

L'interlangue de nos étudiants, à tous les niveaux de leur formation d'études, révèle, dans leur compétence linguistique, de sérieuses lacunes qu'un aménagement méthodologique entre une approche systémique (paradigmatique) et une approche discursive pourrait résoudre.

Bibliographie

- Astolfi, Jean-Pierre. 1997. *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris: ESF Editeur.
- Besse, Henri, Porquier, Rémy. 1991. *Grammaire et didactique des langues*. Paris: Hatier / Didier.
- Doca, Gheorghe. 1981. *Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Application au domaine franco-roumain*. București: Editura Academiei Române / Paris: C.I.R.E.R et Publications de la Sorbonne.
- Dominte, Constantin. 2003. *Negația în limba română*. București: Editura „Fundatia de mâine”.
- Florea, Lîgia. 2000. *Syntaxe du français actuel. La phrase simple et ses fonctions discursives*. Cluj: Ed. Clusium.
- Frei, Henri. 1982. *La grammaire des fautes*. Genève-Paris: Slatkine Reprints.
- Galligani, Stéphanie. 2003. « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français », *Linx* [En ligne], no. 49/ 2003, <http://linx.revues.org/562>
- Grevisse, Maurice, Goosse, André. 2008. *Le Bon Usage*, 14-e édition. Bruxelles: De Boeck et Larcier, De Boeck Université.
- Guțu Romalo, Valeria (coord.). 2005. *Gramatica limbii române*. I, *Cuvântul*. II, *Enunțul*. București: Editura Academiei Române.
- Lungoci, Cosmina Simona. 2014. *Didactique du FLE. Synthèses et applications pédagogiques*. București: Editura Pro Universitaria.
- Muller, Claude. 1991. *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève: Droz.
- Rosen, Évelyne, Porquier, Rémy. 2003. « Présentation. L'actualité des notions d'Interlangue et d'interaction exolingue », in *Linx* [En ligne], no.49 / 2003, <http://linx.revues.org/524>
- Porquier, Rémy. 1986. « Remarques sur les interlangues et leurs descriptions », in *Etudes de linguistique appliquée*, no.63.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe, Rioul, René. 2009, nouveau tirage 2011. *Grammaire méthodique du français*, Paris: Quadrige / P.U.F.
- *** 1993. *Le Nouveau Petit Robert*. Paris: Dictionnaires Le Robert.